

PROCES-VERBAL

COLLEGE ELECTORAL « Région de Blain »

05 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre, à neuf heures, se sont réunis à SAFFRÉ (Salle Municipale), sur convocation adressée le vingt-huit septembre, les membres du collège électoral « Région de Blain », sous la présidence de Monsieur Jean-François RICARD, doyen d'âge.

PRESENTS :

BLAIN : MM. Martin PELÉ et Jean-François RICARD ; **LE GAVRE** : M. Joël ARIZA

Secrétaire de séance : M. Martin PELÉ

Titulaires : 5

Quorum : 3

Présents : 3

Votants : 3

Pouvoir : 0

ABSENTS EXCUSES :

BOUVRON : M. Gaël CHARRIAU ; **LA CHEVALLERAI** : Mme Tiphaine ARBRUN

AUTRES PARTICIPANTS :

ATLANTIC'EAU : Mmes Nathalie KERAVEC, Vanessa CHAPELEAU et Marine DROUET ; MM. Nicolas FAUCHEUX et David THIBAUD

Conformément aux statuts d'atlantic'eau, Monsieur Jean-François RICARD, doyen d'âge, préside la séance.

Avant tout débat, M. Martin PELÉ est désigné secrétaire de séance.

1. MODIFICATION D'UN DELEGUE TITULAIRE DE LA COMMUNE DE BLAIN AU SEIN DE COLLEGE ELECTORAL « REGION DE BLAIN »

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le syndicat mixte d'atlantic'eau est en charge de la compétence distribution, transport et production d'eau potable.

Atlantic'eau est composé de 41 communes, 6 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération et 1 syndicat mixte.

Conformément aux statuts d'atlantic'eau, les communes membres sont ainsi représentées au sein du Comité syndical d'atlantic'eau grâce à des collèges électoraux assis sur le périmètre de l'EPCI auquel ces communes adhèrent.

Ainsi, le collège électoral « Région de Blain » est composé des communes situées sur le périmètre de la communauté de communes Région de Blain.

En application des statuts d'atlantic'eau, chacune de ces communes dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du collège électoral. Les communes de plus de 4 000 habitants disposent d'un délégué titulaire supplémentaire, seule la commune de Blain est concernée.

Pour rappel depuis 2020, le collège électoral de la Région de Blain est composé comme suit :

Commune	Date de la délibération	Délégué(s) titulaire(s)	Délégué suppléant
BLAIN	16/07/2020	Jean-François RICARD Yolande DUBOURG	Yannick RANNOU
BOUVRON	08/07/2020	Gaël CHARRIAU	Emmanuel VAN BRACKEL
LA CHEVALLERAI	18/06/2020	Tiphaine ARBRUN	Béatrice ADAM
LE GAVRE	25/06/2020	Joël ARIZA	Anne CARRÉ

Suite à la démission de Madame Yolande DUBOURG de son mandat de conseillère municipale, par délibération en date du 30 mars 2023, la commune de Blain a procédé à son remplacement au sein du collège électoral Région de Blain lequel est modifié comme suit :

Commune	Date de la délibération	Délégué(s) titulaire(s)	Délégué suppléant
BLAIN	30/03/2023	Jean-François RICARD Martin PELÉ	Yannick RANNOU
BOUVRON	08/07/2020	Gaël CHARRIAU	Emmanuel VAN BRACKEL
LA CHEVALLERAI	18/06/2020	Tiphaine ARBRUN	Béatrice ADAM
LE GAVRE	25/06/2020	Joël ARIZA	Anne CARRÉ

Après avoir procédé à son appel, le Président de séance déclare le nouveau délégué titulaire installé.

2. ELECTION D'UN NOUVEAU DELEGUE SUPPLEANT AU COMITE SYNDICAL D'ATLANTIC'EAU

Conformément à l'article 8.1 de ses statuts, atlantic'eau est administré par un Comité Syndical dont la composition est déterminée selon les modalités suivantes :

- Chaque établissement public de coopération locale adhérent dispose, au sein du Comité Syndical, d'un nombre de sièges égal à un délégué titulaire et un délégué suppléant par tranche de 5 000 abonnés sur son périmètre.
- Les autres membres du Comité Syndical sont désignés par des collèges électoraux, constitués des délégués des communes adhérentes. Chaque collège électoral dispose au sein du Comité Syndical d'un nombre de sièges égal à un délégué titulaire et un délégué suppléant par tranche de 5 000 abonnés sur son périmètre.

Le nombre de délégués au Comité Syndical est révisé à chaque renouvellement général des Conseils Municipaux et Communautaires, pour tenir compte de l'évolution du nombre d'abonnés sur les périmètres des membres adhérents. Le nombre d'abonnés pris en compte pour définir la représentation au sein du Comité Syndical est le nombre d'abonnés au 31 décembre de l'année (n-2) par rapport à l'année de renouvellement des conseils municipaux et communautaires (n).

Le nombre d'abonnés du collège électoral « Région de Blain » au 31/12/2018 est le suivant :

Commune	Nombre d'abonnés
BLAIN	4 428
BOUVRON	1 272
LA CHEVALLERAI	558
LE GAVRE	814
TOTAL	7 072

En application des statuts d'atlantic'eau, le collège électoral « Région de Blain », lors de sa réunion du 24 juillet 2020 a désigné un délégué titulaire et un délégué suppléant au Comité syndical d'atlantic'eau par tranche de 5 000 abonnés comme suit :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Jean-François RICARD	Tiphaine ARBRUN
Joël ARIZA	Yolande DUBOURG

Suite à la démission de Madame Yolande DUBOURG de son mandat de conseillère municipale et par conséquent de son mandat de déléguée suppléante au Comité syndical, le collège électoral est invité à élire un nouveau délégué suppléant.

Pour rappel, l'élection doit respecter les dispositions de l'article L. 2122-7 du CGCT et a donc lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

- **Election du délégué suppléant**

M. Martin PELÉ fait part de sa candidature.

Il est procédé à l'élection du délégué suppléant.

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

ID : 044-254401094-20231005-CE_2023_01-AU

S'LO

L'élection donne les résultats suivants :

Nombre de présents : 3

Nombre de votants : 3

Suffrages valablement exprimés : 3

Majorité absolue : 2

A obtenu :

M. Martin PELÉ..... 3 voix

Au terme des votes, Monsieur RICARD, Président de séance, déclare élu au Comité syndical d'atlantic'eau comme représentant du collège électoral « Région de Blain » :

- M. Martin PELÉ, délégué suppléant.



Le Président de séance,

Jean-François RICARD

